

La présence éventuelle de l'Échenilleur *Coracina newtoni* dans  
d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue  
(île de La Réunion)

Jean-Michel Probst



Tuit-tuit *Coracina newtoni* – Photo : T. Duval

Bulletin Phaethon, 1995, 2 : 86-89.

## La présence éventuelle de l'Échenilleur *Coracina newtoni* dans d'autres massifs forestiers situés en dehors de sa répartition connue (île de La Réunion)

Jean-Michel Probst\*

\*Nature & Patrimoine, BP 279, 97 827 Le Port Cedex

### Introduction

L'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni* est une espèce d'oiseau forestier menacé de disparition (Barré & Barau, 1982 ; Cherel, 1988). Il fait partie des espèces endémiques les plus menacées de l'île et fait l'objet, à ce titre, d'une étude sur sa conservation (Probst, à paraître). Sa distribution actuellement connue est située dans le Nord de l'île sur un plateau forestier entrecoupé de profondes ravines (Cheke, 1976, 1977, 1987). Uniquement cantonné dans 16 kilomètres carrés, il a été récemment répertorié (Attié, 1991, 1993 ; Attié & Probst, 1991 ; Probst, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994) dans les forêts de la Plaine des Chicots, la Plaine d'Affouches, les pentes de la Grande Montagne, le Cirque de Dos d'Ane. Sa zone de nidification est comprise entre 1000 et 1800 mètres d'altitude. Toutefois, diverses rumeurs indiquent qu'il serait encore présent dans certains secteurs forestiers reculés de l'île. Une étude sur le terrain de ces sites présumés apporte des indications sur la validité accordée à certaines observations et donne la potentialité effective de chaque habitat.

#### Forêt des Hauts de Saint Paul (présence actuelle douteuse)

D'après plusieurs témoignages de personnes vivant à Sans-Souci et à Bois de nèfles Saint-Paul le Tuit-tuit nicherait dans les forêts des Hauts de Saint-Paul. Renseignement pris sur place, le nom créole de « Tuit-tuit » est, dans cette zone, attribué à un autre oiseau, le Tec-tec *Saxicola tectes*. En décembre 1992 et janvier 1993, avec Marie et Benoit Winter, nous avons effectué trois sorties dans la forêt de Sans-Souci et dans les Hauts de Bois de nèfles sans succès. La repasse du chant du mâle et l'écoute attentive n'ont pas permis de le contacter. Cependant, il semble bien qu'autrefois, il fut observé avant 1945 dans la tamarinaie du Maïdo et dans les Hauts de Saint-Leu. D'après un agent forestier, les nombreux feux dévastateurs de cette époque seraient à l'origine de sa disparition dans tous les Hauts de l'Ouest. Sous la tamarinaie gérée par l'ONF, il reste parfois des secteurs de forêt primaire exceptionnels, généralement privés, pouvant abriter quelques couples.

#### Forêt de Saint Philippe (présence sédentaire ancienne ou temporaire plausible)

La première mention de ce site pour le Tuit-tuit a été publiée par Cheke (1987). Il s'agit d'un témoignage de M Hoareau qui aurait vu le Tuit-tuit vers 1960, alors qu'il travaillait dans la forêt. Ce monsieur connaissait bien le Tuit-tuit pour l'avoir observé à la Plaine des Chicots. Émile Hugot aurait recueilli le même genre de récits de la part de l'équipe des travailleurs de l'ONF. D'après un responsable forestier du secteur de Saint Philippe, le Tuit-tuit serait encore de temps à autre entendu au niveau de la tamarinaie sous le volcan. De décembre 1991 au mois de mars 1995, nous avons effectué, avec Alain Barcelo (doctorant du laboratoire des Sciences de la Terre, Université de La Réunion), plus de 12 sorties dans cette zone sans en contacter un seul. Deux fois, nous avons utilisé la méthode de la repasse sans succès. Ce massif forestier, le plus étendu de l'île et contenant des secteurs indigènes totalement intacts pourrait, à première vue, bien lui convenir. Une étude de ce site au niveau de la végétation et de l'abondance des insectes est en cours (c.f. Étude botanique et entomologique, Probst, à paraître).

#### Forêt du Cratère (récemment éteint)

D'après 3 travailleurs de l'ONF (Cheke, 1987) et les récits que m'ont donnés plusieurs chasseurs de la Plaine des Chicots, dont Monsieur Barau et Thierry Lauret (en juillet 1995), l'Échenilleur aurait bien été observé régulièrement dans cette forêt, il y a tout juste 10 ans. Située dans les Hauts de Saint Benoît, cette forêt serait donc une des dernières où l'espèce aurait été vue en dehors de sa répartition connue (Millon, 1951). En décembre 1991, nous avons recherché le Tuit-tuit dans la partie nord de la forêt du Cratère où des chasseurs l'auraient maintes fois entendu et vu jusqu'en 1987. Notons toutefois qu'en décembre 1990, sur le site de Grand Étang situé juste à côté de cette forêt, nous avons répertorié un chant de « Tuit-tuit » imité par un Martin (Probst, 1991).

Mais où ce Martin avait-il entendu ce chant ? Un peu plus tard, un ornithologue anglais entend un chant de Tuit-tuit dans la ravine Takamaka (voir ci-dessous). Il apparaît donc probable que les hauteurs de la forêt du Cratère et la partie attenante de la forêt en amont, de la ravine Takamaka, recèlent peut-être encore le Tuit-tuit (étude en cours).

#### Forêts autour du site de Takamaka (présence sédentaire plausible)

En décembre 1993, un ornithologue anglais entend un chant de « Corbeau blanc ». Étant passé auparavant à la Plaine des Chicots et à la Plaine d'Affouches, on comprend que cet observateur désigne la présence de l'Échenilleur. Nous avons effectué trois sorties dans cette zone attenante à la forêt du Cratère qui présente de remarquables vestiges forestiers quasi inconnus (Plateau de Duvernal, Ilet patience, Camp de Marseille, etc.) et des zones étendues où l'espèce vit peut-être encore. Ces sites présentent par endroits de grands arbres endémiques et des secteurs importants qu'aucun scientifique n'a encore vraiment prospecté. Il doit donc être considéré comme un secteur potentiel et étudié comme la forêt de Saint Philippe, du point de vue botanique et entomologique.

#### Forêt de Cilaos (présence saisonnière ou temporaire plausible)

Un responsable forestier du Cirque de Cilaos m'a affirmé entendre parfois le chant du Tuit-tuit dans le secteur du Grand Matarum. Dans la même zone, un habitant d'un îlet m'a également dit en avoir observé un couple (2 oiseaux ressemblant à un merle gris mais avec le bec noir) en avril 1993. De décembre 1992 à la fin février 1994, la technique de la repasse a été utilisée sans succès. Huit sorties dans cette zone n'ont apporté aucun contact avec cette espèce. S'agit-il d'oiseaux prospecteurs, de mouvements saisonniers ?

#### Forêt du Volcan (présence ancienne ? aujourd'hui éteint)

Le père de Théophane Bègue aurait vu le Tuit-tuit vers 1930 dans la forêt du Pas de Bellecombe (Cheke, 1987). Plus récemment et dans le même endroit, la présence de l'Échenilleur (et d'un Perroquet vert !) aurait été relevée dans les années 1970-1980 (Comm. pers. Gardien du gîte du Volcan). Lors de la descente en canyoning de la Rivière de l'Est, nous avons traversé des secteurs forestiers intacts que l'homme n'avait jamais traversé auparavant. La densité des oiseaux endémiques, en particulier celle des Merles pays *Hypsipetes borbonica* y était exceptionnelle, ... mais pas d'Échenilleur ! ni de Perroquet vert ! (Probst, 1995). Enfin, signalons qu'en août 1875, un chasseur nommé De l'Isle a collecté un couple au « Grand Brûlé » (Cheke, 1987). S'agit-il de la région du Volcan ou du Brûlé de Saint-Denis ?

#### Forêt de la Plaine des Merles (forêt primaire détruite à 50% - sans Tuit-tuit)

Cette forêt présentée comme potentielle pour le Tuit-tuit (Cheke, 1987) a été prospectée 14 fois entre septembre et octobre 1990 puis 2 nouvelles fois en janvier 1992 et 2 autres fois en février 1995. Malgré une qualité écologique indéniable de la forêt (Figier, Strasberg & Probst, 1991), l'abondance relative des Merles pays *Hypsipetes borbonica*, aucun contact avec un Échenilleur n'a pu être établi. La forêt qu'Anthony Cheke avait observé en 1974-1975 n'est malheureusement plus intacte puisque l'ONF y a effectué entre-temps une coupe rase dans la partie la plus accessible de la plaine des Merles.

#### Forêt des Hauts de Sainte Anne (présence saisonnière, plausible)

Théophane Bègue et un travailleur de l'ONF auraient entendu ou vu au moins un Tuit-tuit dans la ravine Saint-François (Sainte Anne). Plus récemment, un planteur m'a indiqué qu'il avait entendu trois jours de suite un Tuit-tuit en avril 1989 et plus rien ensuite. Situé à environ 600 mètres, ce site a été prospecté et ne correspondait pas au biotope classique du Tuit-tuit. Plus haut, la forêt de Sainte Anne a été visitée par la ligne domaniale jusqu'à la ravine des orangers. Enfin, par la route du Volcan, nous avons visité la ravine Saint François jusqu'au Piton des Cabris et du Piton de l'eau jusque vers 1500 mètres sans succès. Cette forêt indigène est tout à fait exceptionnelle<sup>1</sup> et pourrait tout à fait contenir une petite population d'Échenilleur. Toutefois, la dernière mention (en avril 1989) pourrait être attribuée au passage du cyclone Firinga qui a sans doute déplacé un bon nombre d'oiseaux hors de leur habitat naturel. Ce site de plus de 10 kilomètres carrés, d'une indéniable qualité écologique et oublié des scientifiques, mériterait d'être prospecté tant au niveau botanique que faunistique.

#### Forêt de Notre Dame de la Paix (présence ancienne ? Aujourd'hui éteint)

Un travailleur ONF aurait signalé la présence du Tuit-tuit dans la ravine de la Rivière d'Abord (Cheke, 1987). Nous avons prospecté cette ravine en amont et en aval de la D36 de 1400 à 1600 mètres mais sans résultat positif. Avec Frantz Limier, nous prospecterons prochainement une zone proche où l'espèce m'a été signalée (il y aurait 6 ans) par un jeune braconnier rencontré en septembre à Saint-Louis. Ce secteur déjà traversé lors d'une randonnée présente des secteurs forestiers remarquables. Signalons que cette zone qui s'étend du sentier

<sup>1</sup> Cette forêt remarquable semble être menacée par l'implantation de nouveaux pâturages d'altitude. Dans certains endroits la végétation indigène est arrachée pour laisser place à des prairies pour les bœufs.

botanique jusqu'au Piton la Mare (Probst, en prép.) subit des pressions importantes de la part des éleveurs qui couperaient la forêt pour obtenir de beaux pâturages !!!

## Discussion et Conclusion

Mis à part le secteur forestier de Saint Philippe et celui de Cratère et Takamaka, les sites forestiers où l'Échenilleur aurait été vu récemment restent plausibles mais ne sont sûrement pas des sites de nidification importants. Les observations d'individu(s) hors des zones connues sont, dans la plupart des cas, mal documentées. Toutefois, il n'est pas impossible que les mouvements saisonniers, ou des vents importants (dépression cyclonique), peuvent temporairement faire migrer ou entraîner des échenilleurs dans des zones inhabituelles. Lors de ces prospections, l'Échenilleur n'a donc pas été trouvé en dehors de sa zone de répartition connue. Il est également difficile de porter un jugement sur les observations de cette espèce par des personnes aussi différentes. Aucune photo, enregistrement ou spécimen n'a pu pour l'instant confirmer ces observations. Toutefois la répartition actuellement connue de l'Échenilleur est assez surprenante. Pourquoi serait-il absent des grands massifs forestiers de l'Est et du Sud de l'île ? Ces secteurs sont bien plus étendus et parfois d'une qualité écologique supérieure (parfois composés de plantes exclusivement indigènes).

L'étude botanique et entomologique des deux sites potentiels (forêt de Saint Philippe et forêt de Takamaka) nous donnera des données soit sur sa présence en petit nombre soit sur la faisabilité de le réintroduire dans des secteurs forestiers lui convenant mieux. Toute information sur la présence de l'Échenilleur ou Tuit-tuit en dehors de sa répartition connue de la future réserve de la Roche écrite est capitale et mérite d'être aussitôt signalée (contacter l'auteur).

### Perspectives de recherches

La répartition exiguë de l'Échenilleur le met en danger en cas de cyclone ou de feu de forêt. La conservation de cette espèce endémique passe avant tout par la connaissance de ces exigences au niveau de son habitat et de son alimentation en rapport avec sa dynamique de population. Nous proposons ici d'étudier sa niche écologique à la Plaine des Chicots et de la comparer avec les deux massifs forestiers où l'espèce aurait été contactée aux cours de ces dernières années. L'inventaire botanique comme entomologique réalisé à la Plaine des Chicots où cette espèce est la plus abondante devraient permettre de caractériser la forêt optimum pour sa survie. Les mêmes études seront menées dans les massifs forestiers de Saint Philippe et de Takamaka afin d'établir les composantes du milieu et de mettre en place une stratégie pour la sauvegarde de cet oiseau forestier le plus rare de notre île.

## Bibliographie

- ATTIE, C. 1991. Étude de *Coracina newtoni*, Pollen 1866 à la Plaine des Chicots. Rapport SREPEN.
- ATTIE, C. 1993. Étude de l'Échenilleur de La Réunion ou Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rapport Conseil Général Réunion / Conseil Régional Réunion / SREPEN.
- ATTIE, C. & PROBST, J.M. 1991. Compte-rendu de l'étude en cours sur le Tuit-tuit *Coracina newtoni*. Rapport interne SREPEN.
- CHEKE, A. 1976. Le Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. British Ornithologists' Union Mascarene Island Expedition, Conservation Memorandum n°2. 16p.
- CHEKE, A. 1977. Rapport sur la distribution et la conservation du Tuit-tuit, oiseau rarissime de La Réunion. Info Nature n°15 : 21-42.
- CHEKE, A. 1987. An ecological history of the Mascarene Islands, with particular reference to extinctions and introductions of land vertebrates. In studies of Mascarene Islands Birds. Diamond Ced. J. Cambridge University Press, 5-89.
- CHEREL, J.F. 1988. L'échenilleur de la Réunion *Coracina newtoni* va-t'il disparaître ? Alauda 56 (2) : 182.

- FIGIER, J., PROBST, J-M. & STRASBERG, D. 1990. Rapport d'évaluation de l'impact de la construction de la route forestière de la Nouvelle sur la survie d'*Euodia segregis* Cordem. espèce végétale endémique et protégée. Rap. Région Réunion, 1-5.
- PROBST, J-M. 1990. Premières observations cartographiques sur la distribution du Tuit-tuit ou Merle blanc *Coracina newtoni* à la Plaine des Chicots. MAAF, 1-4.
- PROBST, J-M. 1991. Contribution à l'étude sur la répartition du Tuit-tuit *Coracina newtoni* - Oiseau endémique menacé de l'Ile de La Réunion. Rap. Int. SREPEN, 1-14.
- PROBST, J-M. 1992. Confirmation des nouvelles données sur l'effectif de la Population de Tuit-tuit à la Plaine des Chicots, la Plaine d'Affouches, les remparts de Dos d'Ane et les pentes de la Grande Montagne. 1-16.
- PROBST, J-M. 1993. Recherches bibliographiques et études préliminaires sur la densité et la biologie de l'oiseau endémique menacé : *Coracina newtoni* Pollen, 1866, Ile de La Réunion, Océan Indien. Rapport dact. 1-32.
- PROBST, J-M. 1994. Une opération de sauvegarde du Tuit-tuit - établissement des limites du projet de la réserve naturelle de Roche Écrite. Rap. Dact. 1-14.
- PROBST, J-M. (en prép.). Avifaune de la forêt de La Rivière des Remparts. Rapport ornithologique interne DEEP.